



Aubonne Netball Allstars
Code de conduite des arbitres/officiels/bénévoles

LES ARBITRES, LES OFFICIELS ET LES BÉNÉVOLES DOIVENT SE CONFORMER AUX PRINCIPES DE BONNE PRATIQUE ÉTHIQUE ÉNUMÉRÉS CI-DESSOUS. UN ARBITRE, UN OFFICIEL OU UN BÉNÉVOLE DOIT À TOUT MOMENT :

- Détenir ou travailler en vue d'obtenir les qualifications valides appropriées (arbitres uniquement)
- Avoir une assurance accident personnelle et des contrôles de sécurité en rapport avec votre rôle
- Développer une relation de travail appropriée avec tous les membres du club, basée sur la confiance et le respect mutuels
- Encourager un environnement qui valorise la performance et pas seulement les résultats
- Faire preuve de respect envers les autres personnes impliquées dans le sport, y compris les autres bénévoles, les joueurs, les entraîneurs, les managers d'équipe, les officiels de match, les officiels et les spectateurs
- Suivre toutes les directives établies par Swiss Netball et le club
- Afficher et promouvoir des normes élevées de comportement et de fair-play
- Promouvoir toujours les aspects positifs du sport (par exemple le fair-play) et ne jamais tolérer les violations des règles ou l'utilisation de substances interdites
- N'exercez jamais une influence indue sur un joueur pour obtenir un avantage personnel ou une récompense
- Respectez toujours les décisions des autres officiels et ne vous engagez jamais à les critiquer publiquement
- Respecter les droits, la dignité et la valeur de tous les participants, indépendamment de leur âge, de leur handicap, sexe, race, origine culturelle, croyances religieuses ou identité sexuelle
- S'abstenir de tout langage ou comportement offensant, insultant ou abusif
- Ne vous livrez jamais à des brimades, des intimidations ou du harcèlement
- Signaler tout comportement inapproprié ou toute situation à risque
- Ne pas permettre que des allégations ne soient pas contestées ou enregistrées, ou ne pas y donner suite



Aubonne Netball Allstars Code de conduite des arbitres/officiels/bénévoles

MESURES D'URGENCE ET PREMIERS SECOURS

En cas d'accident, toutes les personnes présentes ont l'obligation légale de s'arrêter, d'évaluer la situation, de sécuriser le lieu de l'accident, de donner les premiers soins, de contacter les services d'urgence et de s'occuper des blessés. Tous les arbitres, officiels de banc et bénévoles doivent être préparés avec un plan d'action en cas d'urgence et connaître les procédures de premiers soins. Ce plan comprendra :

- Accès au matériel de premiers secours
- Contact téléphonique si le participant est mineur
- Contact téléphonique avec les services d'urgence

CONNAISSANCE ET ACCEPTATION DES POLITIQUES

En signant ce code de conduite, je reconnais avoir pris connaissance des politiques suivantes et m'y conformer :

[bien-être et protection enfance déclaration.docx](#)

[Anti-harcèlement Déclaration.docx](#)

[Communications Politique.docx](#)

[plaintes, règlement des litiges et procédures disciplinaires.docx](#)

LES ARBITRES, LES OFFICIELS ET LES BÉNÉVOLES ONT LE DROIT DE :

- Accès à une formation continue et à des informations sur tous les aspects de leur rôle, y compris la sauvegarde (pour les arbitres uniquement)
- Soutien dans le signalement d'abus présumés ou de mauvaises pratiques
- Traitement juste et équitable par Swiss Netball/club
- Être protégé contre les abus de la part des adultes/jeunes, des autres membres adultes et des parents
- Ne pas être vulnérable dans l'exercice de leur rôle

JE COMPRENDS QUE SI JE NE RESPECTE PAS CE CODE DE CONDUITE, LE CLUB PEUT PRENDRE UNE OU PLUSIEURS DES MESURES SUIVANTES :

- Être tenu de présenter des excuses formelles
- Recevoir un avertissement, verbal ou écrit



Aubonne Netball Allstars

Code de conduite des arbitres/officiels/bénévoles

- Rencontrer l'officier chargé du bien-être et de la protection du club ou des membres désignés du comité du club
- Être suivi par un autre bénévole ou membre du comité du club
- Obligation de suivre un cours de formation
- Suspension par le club
- Obligation de quitter ou d'être démis de ses fonctions

J'ai lu et compris le code de conduite ci-dessus et j'accepte de m'y conformer :

NOM

SIGNÉ

RÔLE

DATE